

**Communiqué de presse**

## Keolis signe le contrat d'exploitation du réseau urbain d'Orléans

Paris, le 9 décembre 2011

- **Keolis a signé aujourd'hui le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport urbain de l'agglomération d'Orléans**
- **D'une durée de 7 ans, le contrat démarrera le 1er janvier 2012. Il génèrera 450 millions d'euros de chiffre d'affaires**
- **Le contrat prévoit la réorganisation du réseau, à l'occasion de l'ouverture de la seconde ligne de tramway le 29 juin 2012**

Les élus de l'agglomération orléanaise et Keolis ont signé aujourd'hui le contrat de délégation de service public concernant la gestion du réseau urbain de transport de l'agglomération orléanaise. L'agglomération Orléans Val de Loire compte au total 22 communes et 272 000 habitants.

Durant le premier semestre 2012, le contrat portera sur l'exploitation du réseau actuel, composé d'une ligne de tramway, de 20 lignes de bus urbaines, de 7 lignes de bus suburbaines et de 4 navettes.

Le 29 juin 2012, Keolis lancera la deuxième ligne de tramway, qui desservira 5 communes d'Ouest en Est sur 11,3 kilomètres, dont 2,2 km en alimentation par le sol (APS) en cœur de ville.

A cette occasion, Keolis va entièrement réorganiser l'offre de transport avec un réseau hiérarchisé, plus simple et lisible, et prenant en compte l'évolution des modes de vie des habitants.

Ce nouveau réseau s'articulera autour de 10 lignes majeures dont les 2 lignes de tramway et 8 lignes de bus, 6 lignes standard, 10 lignes périurbaines, 9 lignes de proximité, 2 lignes régulières à desserte flexible (Flexo).

Ce nouveau réseau offrira :

- 7 % de kilomètres supplémentaires
- une desserte étendue en soirée sur les lignes de bus majeures
- une nouvelle navette, électrique, circulant en centre-ville et sur les quais
- des dessertes des parcs d'activité grâce à des lignes régulières à desserte flexible (Flexo)

Soucieux d'apporter une réponse globale, Keolis déploiera également au cours de l'année 2012 :

- un service de location de vélos de longue durée : 1 000 vélos dont 400 à assistance électrique, qui s'ajouteront aux 300 vélos en libre-service déjà déployés
- un service d'autopartage : 22 voitures à terme



- un Relais Information Service en centre-ville
- de nouvelles facilités tarifaires : vente à distance, post paiement...

Cette nouvelle offre permet à Keolis de s'engager sur une progression de la fréquentation qui devrait dépasser la barre symbolique des 30 millions de voyages, avec 32,4 millions de voyages en 2018, soit une progression de 32 % sur la durée du contrat.

Avec l'obtention de ce nouveau contrat, Keolis renforce sa présence en région Centre et démontre une nouvelle fois son savoir faire en matière d'accompagnement des collectivités, tant pour le lancement de lignes de tramway que pour la réorganisation de réseaux de transports urbains.

*Le Groupe Keolis développe des solutions de mobilité sur mesure, adaptées à chaque problématique locale. Leader en France, le Groupe Keolis est un acteur majeur du transport public de voyageurs en Europe et dans le monde.*

---

**Contacts :**

**Keolis**

Lucile Chevallard  
Directrice de la Communication  
01 71 18 00 94  
[lchevallard@keolis.com](mailto:lchevallard@keolis.com)  
[cf.com](http://cf.com)

Eva Rouquié  
Chargée des relations presse  
01 71 18 01 74  
[erouquie@keolis.com](mailto:erouquie@keolis.com)

**Relations presse**

**Kablé Communication Finance**  
Céline Pasqualini  
01 44 50 54 73  
[celine.pasqualini@kable-](mailto:celine.pasqualini@kable-)



[www.keolis.com](http://www.keolis.com)  
[twitter.com/groupekeolis](https://twitter.com/groupekeolis)